

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD**  
**PROCES - VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 16 AVRIL 2015**

Le seize avril deux mille quinze à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire.

**Etaient présents** : Louis ZOBEÏDE, Mona PAJOLE (arrivée à 19h00), Jean-Marc SAAS, Nathalie GARBACIAK, Bruno LEFEBVRE (arrivé à 18h50), Stéphanie GUIMIER, Bernard BOUTONNET, Sonia SCHMIDT, Christian SITTLER, Daniel WALDVOGEL, Jean-Jacques KNOPE, Claude WEIL, Anne-Marie GINTZ, Florence SCHWARTZ, François LARDINAIS, Nathalie VAN THOM, Benoît GSELL, Christine VAUTIER, Christian JAEG, Guy RIEFFEL et Erik GARCIA

**Absents excusés** : Lucienne GILG, Elisabeth DE MONTIGNY, Frédéric OSTERTAG, Christophe FURST, Corinna BUISSON, Tania MUHLMAYER et Marie-Paule MULLER (procuration donnée respectivement à Mona PAJOLE, Stéphanie GUIMIER, Louis ZOBEÏDE, Jacky WOLFARTH, Nathalie GARBACIAK, Bernard BOUTONNET et Guy RIEFFEL)

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Désignation de 3 délégués supplémentaires au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Benfeld et environs

Le Maire ouvre la séance à 19h00 en saluant les conseillers présents pour cette deuxième séance consécutive à caractère exceptionnel.

**1) Désignation de 3 délégués supplémentaires au conseil communautaire de la communauté de Communes de Benfeld et environs**

Le maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 2 avril 2015, le conseil municipal a adopté la nouvelle répartition du nombre de délégués au conseil de communauté, telle que proposée par l'accord local soumis à l'ensemble des conseils municipaux.

Une majorité qualifiée des conseils municipaux s'étant prononcée dans le même sens, Monsieur le Préfet du Bas-Rhin a validé cet accord local par arrêté du 16 avril 2015

La ville de Benfeld se voit ainsi attribuer 3 sièges supplémentaires.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications du maire

vu la délibération du conseil municipal du 2 avril 2015 adoptant l'accord local proposé par la communauté de communes de Benfeld et environs

vu l'arrêté préfectoral du 16 avril 2015 fixant la nouvelle répartition des délégués à la communauté de commune de Benfeld et environs, dans le cadre d'un accord local,

## ELECTION DE 3 DELEGUES

Il a été procédé ensuite, conformément aux dispositions du nouvel article L 5611-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui stipule à l'alinéa b que : « S'il n'a pas été procédé à l'élection de conseillers communautaires lors du précédent renouvellement général du conseil municipal ou s'il est nécessaire de pourvoir des sièges supplémentaires, les conseillers concernés sont élus par le conseil municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, chaque liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes suivantes »

Une liste de trois (3) noms a été déposée auprès du maire comme suit :  
Guy RIEFFEL, Stéphanie GUIMIER, Christophe FURST  
Mme Christine VAUTIER fait acte de candidature au nom du groupe « une nouvelle dynamique pour Benfeld »

### Premier tour de scrutin

*Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :*

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
<b>à déduire</b> : bulletins	0
<b>RESTE</b> , pour les suffrages exprimés	26
<b>Majorité absolue</b>	<b>14</b>
<b>Décompte des voix :</b>	
Liste Guy RIEFFEL	23 voix
Christine VAUTIER	3 voix

*Les candidats figurant sur la liste de Monsieur Guy RIEFFEL ayant obtenu la majorité absolue, se voient attribués 2 sièges et le troisième à la plus forte moyenne et ont été proclamés élus, à savoir dans l'ordre :*

- 1) *Guy RIEFFEL*
- 2) *Stéphanie GUIMIER*
- 3) *Christophe FURST*

Monsieur Guy RIEFFEL remercie l'assemblée pour la confiance accordée, dont il s'efforcera de se montrer digne

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 18h55